



LE CERCLE **Berlioz**

Découvrez les coulisses
de la création

Les Huguenots de Giacomo Meyerbeer
Les Troyens d'Hector Berlioz

OPÉRA
NATIONAL
DE PARIS

AROP
Les amis de l'Opéra

FONDATION POUR
LE RAYONNEMENT
DE L'OPÉRA
NATIONAL DE PARIS
SOUS L'ÉGIDE DE LA
FONDATION DE FRANCE

Cette saison, le Cercle Berlioz
vous invite à suivre depuis les coulisses,
étape par étape, le travail des artistes
et le processus de création
de deux nouveaux spectacles :

Du 28 septembre au 24 octobre 2018 – Opéra Bastille
Les Huguenots de Giacomo Meyerbeer
Mise en scène d'Andreas Kriegenburg

Du 25 janvier au 12 février 2019 – Opéra Bastille
Les Troyens d'Hector Berlioz
Mise en scène de Dmitri Tcherniakov

Devenez mécène-producteur



d'une œuvre lyrique en rejoignant le Cercle Berlioz !

**Pour sa quatrième édition et à l'occasion
des célébrations des 350 ans de l'Opéra de Paris,
le Cercle Berlioz vous propose une immersion au cœur
de la création des *Huguenots* de Giacomo Meyerbeer
et des *Troyens* d'Hector Berlioz.**

L'opéra *Les Huguenots* sera donné pour la première fois à l'Opéra Bastille. Après avoir marqué le répertoire entre 1836 et 1936, l'œuvre avait disparu de la scène de l'Opéra. Sous la direction du chef d'orchestre Michele Mariotti, Andreas Kriegenburg présentera sa première mise en scène à l'Opéra de Paris.

La nouvelle production des *Troyens* marquera les 30 ans de l'inauguration de l'Opéra Bastille. La grande œuvre de Berlioz avait été le premier opéra présenté dans le nouveau bâtiment. Le maestro Philippe Jordan dirigera cet opéra pour la première fois, dans une nouvelle mise en scène de Dmitri Tcherniakov.

Les équipes artistiques présenteront la démarche créative et les coulisses de ces deux nouveaux spectacles, en exclusivité pour le Cercle Berlioz. Ce parcours de découverte permettra d'appréhender chacune de ces œuvres, le soir de la Première, avec un regard d'initié.

Programme réservé aux membres du Cercle Berlioz

Prenez l'entrée des artistes

Visite privée des coulisses de l'Opéra Bastille et du Palais Garnier

Découvrez les métiers de l'Opéra

Visite privée des ateliers de costumes et de décors de l'Opéra de Paris

Suivez le travail des équipes techniques et artistiques derrière le rideau de scène

Rencontres avec les équipes techniques et artistiques
Invitations à certaines répétitions avec le metteur en scène et le chef d'orchestre

Faites partager votre expérience à vos amis

Possibilité d'inviter des jeunes de moins de 28 ans aux avant-premières
des *Huguenots* et des *Troyens*
Possibilité d'inviter vos amis à certains événements privés du Cercle Berlioz

Bénéficiez des meilleures places les soirs des deux spectacles soutenus

Le Cercle Berlioz réserve le meilleur placement à ses membres

Assistez à des concerts et des récitals

au Palais Garnier et à l'Opéra Bastille

Invitation au cocktail de Première des *Huguenots*

sur le plateau de l'Opéra Bastille, en présence des artistes du spectacle

Soyez reçus à l'Opéra de Paris dans les meilleures conditions

Accès libre au Salon Berlioz (Opéra Bastille) et au Salon Liebermann (Palais Garnier)
toute la saison

Bénéficiez de conditions fiscales avantageuses

Réduction fiscale de 66% sur l'IRPP ou de 75% sur l'IFI

Faites un don et rejoignez le Cercle Berlioz



Les places de spectacles sont à réserver séparément. Les membres du Cercle Berlioz bénéficient d'une priorité de placement pour les spectacles soutenus.

FORMULE DÉCOUVERTE

1 PERSONNE
3000 € (Don déductible de 2800 €)
Coût après réduction d'impôts
1152 € (IRPP) 900 € (IFI)

2 PERSONNES
5000 € (Don déductible de 4600 €)
Coût après réduction d'impôts
1964 € (IRPP) 1550 € (IFI)

- **Réduction fiscale** de 66% sur l'IRPP ou de 75% sur l'IFI
- **Priorité de placement**
les soirs des 2 spectacles
- **Possibilité de réserver 4 places** pour les spectacles soutenus
- **Invitation au cocktail de Première des *Huguenots***
sur le plateau de l'Opéra Bastille en présence des artistes du spectacle
- **Invitation à des concerts et/ou récitals pendant la saison**, au Palais Garnier et à l'Opéra Bastille
- **Accès exclusif aux rendez-vous du Cercle :**
 - Rencontres avec les artistes
 - Visites d'expositions
 - Répétitions
 - Visites des ateliers de fabrication des décors et des costumes, etc.
- **Accès libre au Salon Berlioz** (Opéra Bastille) **et au Salon Liebermann** (Palais Garnier) pendant toute la saison
- **Possibilité d'inviter de 2 à 4 jeunes** de moins de 28 ans aux avant-premières des *Huguenots* et des *Troyens*

FORMULE MÉCÈNE

15000 € (Don déductible de 14500 €)
Coût après réduction d'impôts
5430 € (IRPP) 4125 € (IFI)

- **Réduction fiscale** de 66% sur l'IRPP ou de 75% sur l'IFI
- **Priorité de placement**
les soirs des 2 spectacles
- **Possibilité de réserver 10 places** pour les spectacles soutenus
- **Invitation au cocktail de Première des *Huguenots***
sur le plateau de l'Opéra Bastille en présence des artistes du spectacle
- **Accès exclusif aux coulisses en ligne** de la création
- **Invitation à des concerts et/ou récitals pendant la saison**, au Palais Garnier et à l'Opéra Bastille
- **Accès exclusif aux rendez-vous du Cercle :**
 - Rencontres avec les artistes
 - Visites d'expositions
 - Répétitions
 - Visites des ateliers de fabrication des décors et des costumes, etc.
- **Accès libre au Salon Berlioz** (Opéra Bastille) **et au Salon Liebermann** (Palais Garnier) pendant toute la saison
- **Possibilité d'inviter jusqu'à 10 jeunes** de moins de 28 ans aux avant-premières des *Huguenots* et des *Troyens*
- **Invitation à un dîner privé** en présence d'un des grands artistes de la production (2 personnes)

FORMULE
PHILANTHROPE

25 000 € (Don déductible de 23 500 €)
Coût après réduction d'impôts
9 490 € (IRPP) 7 375 € (IFI)

- **Réduction fiscale** de 66% sur l'IRPP ou de 75% sur l'IFI
- **Priorité de placement**
les soirs des 2 spectacles
- **Possibilité de réserver 15 places** pour les spectacles soutenus
- **Invitation au cocktail de Première** des *Huguenots* sur le plateau de l'Opéra Bastille en présence des artistes du spectacle
- **Invitation à des concerts et/ou récitals pendant la saison**, au Palais Garnier et à l'Opéra Bastille
- **Accès exclusif aux rendez-vous du Cercle :**
 - Rencontres avec les artistes
 - Visites d'expositions
 - Répétitions
 - Visites des ateliers de fabrication des décors et des costumes, etc.
- **Accès libre au Salon Berlioz** (Opéra Bastille) **et au Salon Liebermann** (Palais Garnier) pendant toute la saison
- **Possibilité d'inviter jusqu'à 10 jeunes** de moins de 28 ans aux avant-premières des *Huguenots* et des *Troyens*
- **Invitation à un dîner privé** en présence d'un des grands artistes de la production (2 personnes)
- **Possibilité d'organiser un événement privé** sur mesure pour vos amis à l'Opéra : visite des coulisses, visite des ateliers de couture, répétition privée (maximum 10 personnes)

FORMULE
**CO-PRÉSIDENT
DU CERCLE BERLIOZ**

50 000 € (Don déductible de 48 500 €)
Coût après réduction d'impôts
17 990 € (IRPP) 13 625 € (IFI)

- **Réduction fiscale** de 66% sur l'IRPP ou de 75% sur l'IFI
- **Priorité de placement**
les soirs des 2 spectacles
- **Possibilité de réserver 20 places** pour les spectacles soutenus
- **Invitation au cocktail de Première** des *Huguenots* sur le plateau de l'Opéra Bastille en présence des artistes du spectacle
- **Invitation à des concerts et/ou récitals pendant la saison**, au Palais Garnier et à l'Opéra Bastille
- **Accès exclusif aux rendez-vous du Cercle :**
 - Rencontres avec les artistes
 - Visites d'expositions
 - Répétitions
 - Visites des ateliers de fabrication des décors et des costumes, etc.
- **Accès libre au Salon Berlioz** (Opéra Bastille) **et au Salon Liebermann** (Palais Garnier) pendant toute la saison
- **Possibilité d'inviter jusqu'à 10 jeunes** de moins de 28 ans aux avant-premières des *Huguenots* et des *Troyens*
- **Invitation à un dîner privé** en présence d'un des grands artistes de la production (2 personnes)
- **Possibilité d'organiser un événement privé** sur mesure pour vos amis à l'Opéra : visite des coulisses, visite des ateliers de couture, répétition privée (maximum 20 personnes)
- **Accès aux coulisses les soirs de spectacles**
- **Possibilité d'associer vos amis** aux rendez-vous du Cercle Berlioz (maximum 10 personnes)
- **Mention de « Co-président » du Cercle Berlioz sur tous les supports de communication** (site de l'Opéra de Paris, site de l'AROP, programmes de tous les spectacles de la saison)
- **Mention de « Grand Donateur de l'Opéra national de Paris »** et mention de votre nom dans les brochures de saison, programmes de spectacles, sites de l'AROP et de l'Opéra, etc.

Les deux spectacles

soutenus



* LES HUGUENOTS

Giacomo Meyerbeer

nouveau spectacle

OPÉRA

OPÉRA EN CINQ ACTES
1836

MUSIQUE
Giacomo Meyerbeer
(1791-1864)

LIVRET
Eugène Scribe,
Émile Deschamps

DIRECTION MUSICALE
Michele Mariotti
Łukasz Borowicz (24 oct.)

MISE EN SCÈNE
Andreas Kriegenburg
DÉCORS
Harald B. Thor

COSTUMES
Tanja Hofmann

LUMIÈRES
Andreas Grüter

CHORÉGRAPHIE
Zenta Haerter

CHEF DES CHŒURS
José Luis Basso

Orchestre et Chœurs
de l'Opéra national
de Paris

MARGUERITE DE VALOIS
Diana Damrau

RAOUL DE NANGIS
Bryan Hymel

VALENTINE
Ermonela Jaho

URBAIN
Karine Deshayes

MARCEL Nicolas Testé

LE COMTE
DE SAINT-BRIS Paul Gay

UNE DAME D'HONNEUR,
UNE JEUNE FILLE

CATHOLIQUE,
UNE BOHÉMIENNE

Julie Robard-Gendre

COSSÉ, UN ÉTUDIANT
CATHOLIQUE

François Rougier

LE DUC DE NEVERS
Florian Sempey

TAVANNES, PREMIER
MOINE Cyrille Dubois

MÉRU, DEUXIÈME MOINE
Michał Partyka

THORÉ, MAUREVERT
Patrick Bolleire

RETZ, TROISIÈME MOINE
Tomislav Lavoie

CORYPHÉE, UNE JEUNE
FILLE CATHOLIQUE,
UNE BOHÉMIENNE

Élodie Hache

BOIS-ROSÉ, VALET
Philippe Do

UN ARCHER DU GUET
Olivier Ayault

CORYPHÉE

Vincent Morell

QUATRE SEIGNEURS
John Bernard

Cyrille Lovighi
Bernard Arrieta
Fabio Bellenghi

* / nouveau spectacle

OPÉRA BASTILLE

➤ Première

28 sept. 2018

18:00

1, 4, 10, 13, 16, 20,

24 oct. 2018

18:00

7 oct. 2018

14:00

Ⓢ Avant-première

25 sept. 2018

18:00

⌚ 4:50

* / LES TROYENS

Hector Berlioz

nouveau spectacle

OPÉRA

OPÉRA EN CINQ ACTES
ET NEUF TABLEAUX
1863

MUSIQUE
Hector Berlioz
(1803-1869)

LIVRET
Hector Berlioz
D'APRÈS
Virgile, L'Énéide

DIRECTION MUSICALE
Philippe Jordan

MISE EN SCÈNE
DÉCORS
Dmitri Tcherniakov

COSTUMES
Elena Zaytseva

LUMIÈRES
Gleb Filshinsky

CHEF DES CHŒURS
José Luis Basso
Orchestre et Chœurs
de l'Opéra national
de Paris

LA PRISE
DE TROIE

CASSANDRE
Stéphanie d'Oustrac
ASCAGNE **Michèle Losier**
HÉCUBE **Véronique Gens**
ÉNÉE **Bryan Hymel**

CHORÈBE
Stéphane Degout

PANTHÉE
Christian Helmer
LE FANTÔME D'HECTOR
Thomas Dear

PRIAM
Paata Burchuladze
UN CAPITAINE GREC
Jean-Luc Ballestra

HELENUS
Jean-François Marras
POLYXÈNE
Sophie Claisse

LES TROYENS
À CARTHAGE

DIDON **Elīna Garanča**
ANNA **Aude Extrémo**
ASCAGNE **Michèle Losier**
ÉNÉE **Bryan Hymel**

IOPAS **Cyrille Dubois**
HYLAS
Bror Magnus Todenès

NARBAL
Christian Van Horn
PANTHÉE
Christian Helmer

DEUX CAPITAINES
TROYENS
Jean-Luc Ballestra
Tomislav Lavoie

LE FANTÔME
DE CASSANDRE
Stéphanie d'Oustrac
LE FANTÔME DE CHORÈBE
Stéphane Degout

LE FANTÔME D'HECTOR
Thomas Dear

LE FANTÔME DE PRIAM
Paata Burchuladze

MERCURE
Bernard Arrieta

* / nouveau spectacle

OPÉRA BASTILLE

🎟️ **Première**
25 jan. 2019
18:00

28, 31 jan.,
6, 9, 12 fév. 2019
18:00
3 fév. 2019
14:00

🎟️ **Avant-première**
22 jan. 2019
18:00

🕒 5:10

LES AVANTAGES FISCAUX

DONATEURS IMPOSABLES EN FRANCE

Réduction fiscale de 66 % sur l'Impôt sur le Revenu (IRPP)

Conformément aux dispositions de la loi du 1^{er} août 2003, les donateurs imposables en France peuvent bénéficier d'une réduction fiscale sur l'impôt sur le revenu (IRPP) de 66 % du montant de leur don dans la limite annuelle de 20 % du revenu imposable. Si le plafond de 20 % des revenus est dépassé, le bénéfice de la réduction peut être reporté sur les cinq années suivantes.

Organismes bénéficiaires éligibles à ce dispositif :

Arop (Association pour le Rayonnement de l'Opéra national de Paris),

Fronp (Fondation pour le Rayonnement de l'Opéra national de Paris).

Réduction fiscale de 75 % sur l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI)

Conformément au projet de loi de finances 2018, les donateurs imposables en France peuvent bénéficier d'une réduction fiscale sur l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) de 75 % du montant de leur don dans la limite annuelle de 50 000 €.

Organisme bénéficiaire éligible à ce dispositif :

Fronp (Fondation pour le Rayonnement de l'Opéra national de Paris).

DONATEURS IMPOSABLES À L'ÉTRANGER

Réduction fiscale pour les donateurs imposables dans un pays européen

Les personnes imposables dans l'un des dix-neuf pays européens membres du réseau Transnational Giving Europe et souhaitant faire un don à l'Arop peuvent bénéficier des réductions fiscales de leur pays d'imposition par l'intermédiaire d'une fondation locale partenaire du réseau TGE¹.

Réduction fiscale pour les donateurs imposables aux États-Unis

Les donateurs imposables aux États-Unis peuvent bénéficier des avantages fiscaux américains réservés aux mécènes de la culture en faisant leur don au bénéfice des American Friends of the Paris Opera and Ballet².

(1) Informations sur www.transnationalgiving.eu ou contactez-nous pour tout renseignement

(2) Informations sur www.afpob.org ou contactez-nous pour tout renseignement

LE CERCLE BERLIOZ

2018 / 2019

Bulletin de souscription

À retourner par courrier à l'Arop
Palais Garnier - 8 rue Scribe - 75009 Paris

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Pays : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

FORMULE	TARIFS	VOTRE CHOIX
Formule Découverte	1 PERSONNE 3000 € (Don déductible de 2 800 €) coût après réduction d'impôts 1 152 € (IRPP) 900 € (IFI)	<input type="checkbox"/>
	2 PERSONNES 5000 € (Don déductible de 4 600 €) coût après réduction d'impôts 1 964 € (IRPP) 1 550 € (IFI)	<input type="checkbox"/>
Formule Mécène	15000 € (Don déductible de 14 500 €) coût après réduction d'impôts 5 430 € (IRPP) 4 125 € (IFI)	<input type="checkbox"/>
Formule Philanthrope	25000 € (Don déductible de 23 500 €) coût après réduction d'impôts 9 490 € (IRPP) 7 375 € (IFI)	<input type="checkbox"/>
Formule Co-Président du Cercle Berlioz	50000 € (Don déductible de 48 500 €) coût après réduction d'impôts 17 990 € (IRPP) 13 625 € (IFI)	<input type="checkbox"/>

MONTANT



Je souhaite figurer dans la liste des membres du Cercle Berlioz

JE SOUHAITE EFFECTUER MON VERSEMENT AU BÉNÉFICE DE

L'Arop (réduction fiscale sur l'IRPP : 66% du montant du don)

Association pour le Rayonnement de l'Opéra national de Paris

- DON EN LIGNE
arop.operadeparis.fr/faireundon
- PAR CHÈQUE
à l'ordre de l'AROP
- PAR VIREMENT BANCAIRE
Société Générale - Paris Agence Centrale (03010)
29 boulevard Haussmann - 75428 Paris
IBAN FR76 3000 3030 1000 0372 6579 660 - BIC SOGEFRPP
- PAR CARTE BANCAIRE (Visa/Mastercard/American Express) :

Prénom et nom du porteur de la carte :

.....

N° DE CARTE : () EXPIRE : / Cryptogramme : ()

3 derniers chiffres inscrits au verso de votre carte (4 chiffres au recto pour les AMEX).

La FRONP (réduction fiscale sur l'IFI : 75% du montant du don)

Fondation pour le Rayonnement de l'Opéra national de Paris

La réduction fiscale sur l'IFI s'applique exclusivement au montant du « don déductible » indiqué dans chaque formule. La cotisation et les prestations devront être versées directement à l'AROP (coordonnées ci-dessus).

- DON EN LIGNE
dons.fondationdefrance.org/FRONP/
- PAR CHÈQUE
à l'ordre de la «FRONP – Fondation de France»
- PAR VIREMENT BANCAIRE
HSBC - 40 avenue Hoche - 75008 Paris
IBAN FR76 3005 6005 1105 1100 2114 766 - BIC CCFRFRPP

Date : Signature :

Les données nominatives recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'Association pour le Rayonnement de l'Opéra national de Paris à des fins de gestion et/ou de prospection. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Vous pouvez accéder à ces informations en vous adressant à Arop – 8 rue Scribe – Palais Garnier – 75009 Paris. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Pour en savoir plus, consultez vos droits sur le site de la CNIL.

L'AROP vous tiendra informé(e) de ses projets par voie postale ou par courriel.

Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher cette case :

Pour en savoir plus,

contactez le Pôle Philanthropie au 01 58 18 65 15

ou par mail cercleberlioz@operadeparis.fr

